

■ **Rial et Gaillard S.à.R.L.**, à Gumefens, exploitation d'une menuiserie. (FOSC du 09.01.2002, p. 6). Inscription d'office par suite de la fusion des communes de Avry-devant-Pont, Le Bry et Gumefens, selon Décret et Loi du 17.09.2002, nouvelle dénomination du siège: Pont-en-Ogoz.  
Journal no 2315 du 28.05.2003  
(01019672 / CH-217.0.441.700-5)